

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 9 février à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Estran, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Jean-Jacques MARTEIL, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Anne-Marie GARANGE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, M. Patrick GUILBAUDEAU, Mme Sonia CAROFF, M. Alain DESGRE, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Gaëlle LE BOUHART, Mme Mégane PROUTEAU, Mme Anne Maud GOUJON, M. Bernard BASTIER, Mme Lydia DUBOS, M. Louis MEDICA, Mme Estelle MORIO, M. Henri-Philippe LAMY, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, Mme Isabelle LOISEL

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme Annaïg MESTRIC à Mme Arlette BUZARE
Mme Laure DETREZ à M. Henri-Philippe LAMY

Secrétaire :

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	3 février 2021
Date de l'affichage	3 février 2021
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	31
Nombre de votants	33

2021 06 Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes (CRC)

Rapporteur : J. Daniel

La Chambre Régionale des Comptes Bretagne a procédé à l'examen de la gestion de la commune pour les exercices 2014 à 2019, en veillant à intégrer, autant que possible les données les plus récentes.

Le contrôle a été engagé par lettre en date du 27 août 2019, adressée au maire de Guidel.

Les investigations de la Chambre Régionale des Comptes ont porté plus particulièrement sur les points suivants :

- Présentation de la commune
- Qualité de l'information financière et budgétaire

- La situation financière sur la période 2014-2019
- Les risques, hors bilans, liés au bail à construction de la piscine
- La gestion des ressources humaines
- La commande publique
- Les enjeux environnementaux sur le territoire communal

La Chambre Régionale des Comptes a transmis ses observations définitives le 04 décembre 2020.

Au terme de ce rapport, la commune a fait l'objet de 4 recommandations :

- Recommandation n°1 : Appliquer l'ensemble de la réglementation relative au contenu des rapports d'orientations budgétaires
- Recommandation n°2 : Intégrer systématiquement dans le rapport d'orientation budgétaire le programme pluriannuel d'investissement actualisé, mentionnant le montant initialement prévu et le montant réalisé pour chaque opération
- Recommandation n°3 : Mettre fin aux congés d'ancienneté qui ont pour conséquences de ramener la durée du travail à un niveau inférieur à la durée légale
- Recommandations n°4 : Rédiger des rapports d'analyse des offres conformes au guide interne de la commande publique

Conformément à la réglementation en vigueur, ce rapport doit être communiqué au conseil municipal, être inscrit à l'ordre du jour de la plus proche réunion suivant sa réception et donner lieu à un débat.

Il est par ailleurs précisé que l'article L.243-9 du code des juridictions financières dispose que « dans un délai d'un an à compter de la présentation du rapport d'observations définitives à l'assemblée délibérante, l'ordonnateur de la collectivité territoriale ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre présente, dans un rapport devant cette même assemblée, les actions qu'il a entreprises à la suite des observations de la chambre régionale des comptes. »

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission administration générale, finances, ressources humaines et relations avec les partenaires institutionnels en date du 26 janvier 2021,

DEBAT sur le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Bretagne concernant la gestion de la commune de Guidel au cours des exercices 2014 à 2019, tel qu'annexé à la présente délibération.

PREND ACTE du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes.

Pour extrait conforme,
Guidel, le 10 février 2021
Le Maire,
Joël DANIEL

